

#### BURUNDI

## Soutien au Renforcement des Systèmes de Santé Health Systems Strengthening Support

Cette Lettre de Décision forme une partie de l'Accord Cadre de Partenariat (ACP), et ensemble avec l'ACP, détaille les termes du Programme. Tout terme utilisé dans cette Lettre de Décision mais non défini aura la signification donné à ce terme dans l'ACP.

This Decision Letter forms part of the PFA and together with the PFA sets out the Programme Terms of the Programme. Any term used in this Decision Letter but not defined shall have the meaning given to such term in the PFA.

- 1. Pays : Burundi Country
- 2. Numéro d'allocation du paiement pour le programme: Non Applicable Programme payment grant number

  Numéro d'allocation du paiement pour la performance: 16-BDI-10e-Y

  Performance payment grant number
- 3. Date de la lettre de décision : 21 décembre 2016 Date of Decision Letter
- 4. Date de l'Accord Cadre de Partenariat : 08 juillet 2013
  Date of the Partnership Framework Agreement
- **5.** Programme : Renforcement des Systèmes de Santé (RSS) Programme: Health Systems Strengthening (HSS)

Pour davantage d'information concernant le Programme, veuillez-vous référer :

- Aux directives de Gavi sur le soutien au RSS et au formulaire de demande de soutien au RSS en contactant votre responsable pays ;
- A la proposition de subvention approuvée du pays, avec les réponses aux demandes de clarifications du Comité Indépendant pour la Revue du RSS;

For further information about the Programme please refer to:

- Gavi HSS guidelines and HSS application form available by contacting your Gavi country manager;
- Country's approved grant proposal together with any responses to the HSS independent review committee (IRC's) request for clarifications;
- **6.** Le financement basé sur la performance de Gavi Gavi performance based funding

Les paiements basés sur la performance pour toute année donnée seront effectués l'année suivante, sur la base de la performance des indicateurs listés et de la vérification des données.

Performance payments for a given year will be made the following year, based on performance of the indicators listed and data verification.

Étant donné que la couverture du DTC3 du pays était **égale ou supérieure à 90%** l'année de référence, qui est définie comme l'année qui précède la première année de la mise en œuvre du



RSS, et d'après les estimations OMS/UNICEF, le pays sera récompensé pour avoir maintenu une couverture vaccinale élevée avec :

- 20% du plafond national annuel pour avoir maintenu la couverture du DTC3 à 90% ou au-dessus et
- 20% du plafond national annuel pour avoir assuré une couverture du DTC3 égale ou supérieure à 80% dans 90% des districts.

Given that Country's DTP3 coverage was **at or above 90%** at baseline, which is defined as the year prior to the first year of HSS grant implementation, and based on WHO/UNICEF estimates, Country will be rewarded for sustaining high coverage with:

- 20% of annual country ceiling for maintaining DTP3 coverage at or above 90% and
- 20% of annual country ceiling ensuring that 90% of districts have at or above 80% DTP3 coverage.

	Pays dont la couverture au DTC3 >= 90% au niveau de référence  Countries with DTP3 coverage >= 90% at baseline				
Couverture DTC3 rapportée (WUENIC) au niveau de référence	Paiement pour la performance DTC3	Montant du paiement pour la performa nce DTC3 (USD)	Paiement pour la performance équité géographique	Montant du paiement pour la performance équité géographique (USD)	TOTAL Paiement pour la performance en faveur du pays
>90%	Eligible	860,000	None Eligible	0	860,000

- 7. Durée du programme <sup>1</sup>: 2013 2016 Programme Duration<sup>2</sup>
- 8. Budget du Programme : Ceci est le montant d'un budget pluriannuel validé par Gavi dans le cadre du Programme.

Programme Budget: This is the amount of an estimated multi-year budget endorsed by Gavi under the Programme.

Prière de noter qu'avec le FBR, les décaissements peuvent être supérieurs ou inférieurs à ces montants approuvés après la première année.

Note that with PBF, annual disbursements may be more or less than these endorsed amounts after the first year.

Année du programme  Programme Year	<b>2013</b> -2015	2016	Total <sup>3</sup>
Budget du programme(US\$) Programme Budget (US\$)	12,082,663		12,082,663
Paiement pour la performance Performance payment	3,440,000	860,000	4,300,000

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ceci est la durée entière du programme.



<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> This is the entire duration of the programme.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ceci est le montant total approuvé par Gavi pour la durée entière du programme.



**9. Montant Annuels :** Ceci est le montant annuel estimé approuvé par Gavi, à décaisser dans le cadre du Programme.

Année du programme Programme Year	<b>2013</b> -2015	2016	Total <sup>4</sup>
Budget du programme(US\$) Programme Budget (US\$)	12,082,663		12,082,663
Paiement pour la performance Performance payment	3,440,000	860,000	4,300,000

Le Burundi devra soumette un plan opérationnel et budget d'utilisation de ces fonds (\$US 860.000) dans les 3 mois après la réception de cette Lettre de Décision. Ces fonds seront décaissés dès l'approbation par Gavi de ce plan et budget.

Bien vouloir noter que ces fonds (\$US 860,000) doivent être utilisés au plus tard dans les deux ans après la fin du programme RSS, soit au plus tard fin 2018.

Le pays reconnait que :

- (a) Une proportion du Montant Annuel peut être décaissé directement auprès d'une agence de mise en œuvre, tel que l'OMS ou l'UNICEF, à la place du Pays ; et
- (b) Chaque Montant Annuel peut être décaissé dans des tranches successives à intervalle trimestriel ou tous les six mois.

Annual Amounts: This is the estimated annual amount Gavi has approved to be disbursed under the Programme. The Country acknowledges that:

- (a) a proportion of the Annual Amount may be disbursed directly to an agreed implementing agency, such as WHO and UNICEF, rather than to the Country; and
- (b) each Annual Amount may be disbursed in a number of tranches at quarterly or six-monthly intervals.

#### 10. Documents devant être présenté avant le décaissement des fonds RSS:

Documents to be submitted for future HSS cash disbursements

Le pays devra présenter les documents suivants aux dates précisées dans le cadre des conditions d'approbation et de décaissement des futurs montants annuels.

The Country shall deliver the following documents by the specified due dates as part of the conditions for approval and disbursements of the future Annual Amounts.

Rapports, documents et autres	Date limite de	
Reports, documents and other deliverables	réception	
	Due dates	

85

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ceci est le montant total approuvé par Gavi pour la durée entière du programme.



_			
	Rapport de situation annuel, ou équivalent. Ce rapport renseignera en détail sur	15 mai 2017	
	les progrès accomplis pour atteindre les repères et les objectifs au regard des		
	données de référence pour les indicateurs identifiés dans la proposition, ainsi		
	que les indicateurs du FBR dont la liste figure ci-dessus. Le rapport de situation		
	annuel, ou équivalent, comprendra également un rapport financier sur		
	l'utilisation du soutien de Gavi au RSS (qui peut inclure un rapport conjoint d'un		
	dispositif de financement commun, le cas échéant) et l'utilisation faite des		
	paiements liés aux résultats, qui ont été approuvés par le Comité de		
	coordination du secteur de la santé (CCSS) ou son équivalent.		
	Rapports financiers intérimaires non-audités. A moins que l'aide-mémoire	15 février et 15	
	existant entre Gavi et le pays indique le contraire, le pays devra soumettre des	août 2017	
	rapports financiers intérimaires non-audités sur le soutien financier RSS au plus		
	tard 45 jours au terme de chaque 6 mois de la période sous revue (15 février pour la période couvrant 1 <sup>er</sup> juillet – 31 décembre et 15 août pour la période		
	couvrant 1er janvier – 30 juin). Un défaut de soumission de rapports dans les		
	temps pourrait affecter les financements futurs.		

# 11. Autres conditions : les termes et conditions suivants s'appliqueront au Programme :

Other conditions: the following terms and conditions shall apply to the Programme

Veuillez vous référer aux Exigences de Gestion de la Subvention détaillées dans l'annexe 6 de l'ACP, joint à cette Lettre de Décision pour référence

Please see the Grant Management Requirements set out in the new Annex 6 to the PFA, which is attached to this Decision Letter for your reference.

Tout ajustement demandé par rapport aux Montants Annuels sera sujet à l'approbation de Gavi. Il sera essentiel que le Comité de Coordination de la Santé du Pays (ou son organe équivalent) soit impliqué dans ce processus dans sa fonction de processus technique et son soutien durant la mise en œuvre et le suivi du Programme. L'utilisation du soutien Gavi stipulé dans cette lettre sera sujet à un suivi de performance.

Si les informations bancaires les plus récentes fournies à Gavi ont changé ou vont changer avant le décaissement, le Pays devra compléter un formulaire d'informations bancaires. Veuillez contacter <u>gavihss@gavi.org</u> pour le formulaire.

Any requested adjustments to the Annual Amounts will be subject to Gavi approval. It is essential that Country's Health Sector Coordination Committee (or its equivalent) be involved with this process both in its technical process function and its support during implementation and monitoring of the Programme. Utilisation of Gavi support stated in this letter will be subject to performance monitoring.

If the bank account information most recently provided to Gavi has changed or changes prior to disbursement, the country will need to complete a bank account information form. Please contact <a href="mailto:gavinse@gavi.org">gavinse@gavi.org</a> for the form.

### Si le pays reçoit des paiements pour la performance, les conditions suivantes s'appliqueront :

Les paiements basés sur la performance seront utilisés uniquement pour des activités à mettre en œuvre dans le secteur de la santé du pays.

Les fonds versés au titre du paiement basé sur la performance ou au titre du soutien au RSS ne pourront en aucun cas être utilisés pour répondre aux obligations Gavi de cofinancement, et ne pourront pas être utilisés pour payer des taxes, droits de douane, ou autre imposition imposée sur





l'importation Veuillez envoyer une copie de la politique d'assurance certifiant que les vaccins et les équipements financés par Gavi sont assurés comme prévu et requis par les clauses

Veuillez envoyer une copie de la politique d'assurance certifiant que les vaccins et les équipements financés par Gavi sont assurés comme prévu et requis par les clauses juridiques de l'Accord cadre de partenariat signé entre le Ministère de la Santé du Burundi et Gavi.

Signée par, Au nom de Gavi

Barry Greene
Managing Director
Finance & Operations
The GAVI Alliance

22 DECEMBER 2016

Hind Khatib-Othman
Directrice des programmes Gavi
21 décembre 2016